

LA FRANCE ET LA GUERRE D'ESPAGNE : QUELQUES MOMENTS-CLES (1936-1939)



France- Les maquisards étrangers – Républicains Espagnols – vers 1943 c/image n° A108015

Rien ne prédispose l'Espagne à devenir en 1936 le symbole de la lutte antifasciste. Elle connaît une situation politique instable depuis le XIXe siècle. Il s'agit d'une vieille puissance sur le déclin, encore marquée par la défaite de 1898 contre les États-Unis. Son économie n'a bénéficié que marginalement des révolutions industrielles et sa société est très inégalitaire. En février 1936, le *Frente popular*, regroupant une partie de la gauche, gagne de peu les élections contre le *Frente nacional*. L'espoir de changement est grand mais une situation quasi-révolutionnaire se développe. Ni les droites, ni l'armée n'acceptent le résultat. Un soulèvement militaire organisé par des généraux éclate les 17 et 18 juillet 1936. Mais ce *golpe*, dans la tradition du XIXe, échoue face à une résistance populaire et débouche sur une guerre civile, longue où les puissances européennes vont s'impliquer.

Chronologie

17-18 juillet 1936 :	coup d'état militaire
Novembre 1936 :	échec des Nationalistes devant Madrid
Mars 1937 :	victoire républicaine de Guadalajara contre le corps expéditionnaire italien
Novembre 1937 :	les Nationalistes conquièrent le Nord de l'Espagne
Juillet-novembre 1938 :	grande offensive républicaine de l'Ebre qui échoue
Février 1939 :	prise de Barcelone par les Nationalistes et début de la <i>Retirada</i>
Mars -avril 1939 :	fin de la République espagnole

Biographies

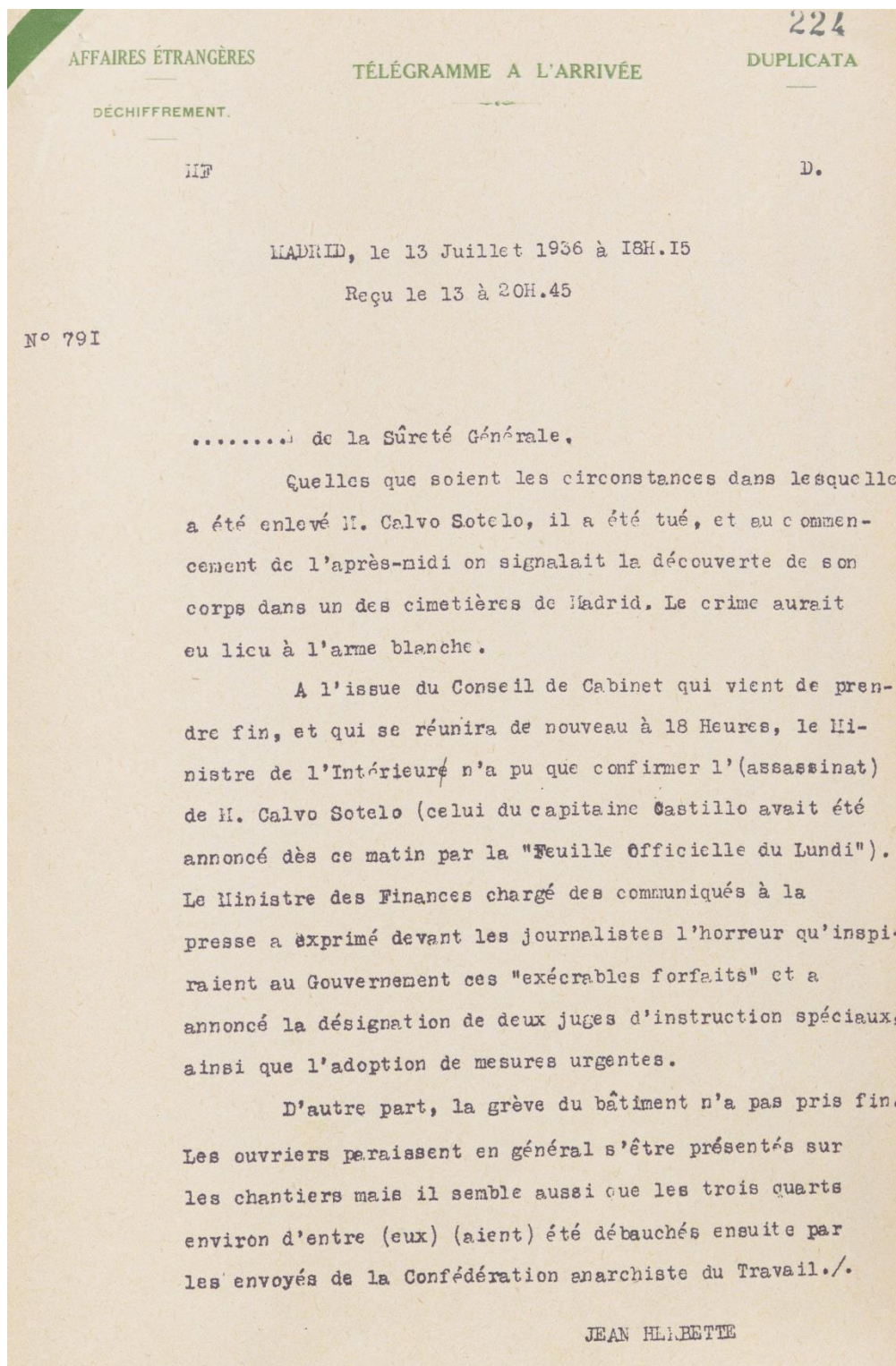
Francisco Franco (1892-1975) :	issu d'une famille de militaires, il devient un jeune général qui combat au Maroc, dirige la répression contre les mineurs des Asturies en 1934. Il se rallie au soulèvement militaire, qu'il n'a pas préparé mais devient le chef politique et militaire du camp nationaliste. Après sa victoire en 1939, le <i>Caudillo</i> dirige d'une main de fer l'Espagne jusqu'à sa mort en 1975
Jean Herbette (1878-1960) :	journaliste, diplomate, il est le premier ambassadeur de France en Union soviétique en 1924, avant d'être nommé à Madrid. Le gouvernement du Front populaire apprécie peu son soutien implicite à Franco.
Francisco Largo Caballero (1869-1946) :	syndicaliste, membre du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), devenu ministre, il fait adopter des lois sociales au début de la République. En 1936, il est partisan d'une alliance avec les communistes et les anarchistes. Après le soulèvement, il devient président du conseil et ministre de la guerre, fait preuve d'énergie mais est affaibli par les divisions du camp républicain. Exilé en France, il est déporté par les Allemands en 1943



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

I) La France face aux événements d'Espagne

Document 1 : Jean Herbette annonce l'assassinat de Calvo Sotelo (1893-1936), un député monarchiste.



Télégramme du 13 juillet 1936, CPC Espagne 1930-1940, 86PCOM/213

Document 2 : Jean Herbette informe le gouvernement français du soulèvement.

AFFAIRES ETRANGERES. TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE. DUPLICATA.

EN CLAIR. H 1 LV

N° 826-807 18 JUIL 1936 Série 2940-1

SAINT-SÉBASTIEN, le 18 Juillet 1936
reçu par téléphone à 14 h.20

his o Afrique / hb
his o SDN
Conrad de Ebayer
Mel 100

en commun
London
Rome
Bruxelles
Lisbonne
Robert
Tanger

Je me réfère à la communication téléphonique que je viens d'avoir avec M. Charvériat.

On n'a toujours ici aucune information officielle, ni officielle et il commence seulement à circuler des rumeurs.

Mais, grâce à un informateur de Madrid, qui a pu me faire parvenir des renseignements par l'entremise de M. Tadderi, je reçois des télégrammes chiffrés de notre Ambassade qui, bien que retardés et mal transmis, m'apportent quelques informations que voici.

La nuit dernière, on apprenait à Madrid qu'une révolte militaire avait eu lieu à Melilla. Le Gouvernement était dans l'impossibilité de communiquer avec le commandant Romegales, chef de la zone orientale du Maroc, ni avec le Gouverneur civil de Melilla. Le commandant Romegales aurait été fait prisonnier par les rebelles, ou même tué par eux. Le Ministère de la Guerre ne confirmait, toutefois, qu'un soulèvement de la légion étrangère à Melilla.

Ce matin, à 0 h.30, le Ministère de l'Intérieur déclarait que ce soulèvement militaire était réduit à Melilla et (ici un passage indéchiffrable) à des postes voisins de la zone française(?).

En Espagne même, le Gouvernement continuait, hier

CLAIR. H

LV
2

- 2 -

soir,, à communiquer avec toutes les provinces sauf avec la Navarre (ce qui indiquerait qu'un soulèvement se serait produit à Pampelune, comme on le craignait depuis assez longtemps).

Le bruit courait ensuite, dans la soirée d'hier à Madrid, qu'une centaine d'officiers se seraient soulevés à Burgos. J'ai traversé cette ville dans l'après-midi d'hier et je n'avais rien remarqué d'anormal dans l'attitude des officiers qui circulaient, comme d'ordinaire, dans le quartier des casernes.

A Madrid également, dans la soirée d'hier, le Gouvernement avait suspendu toutes les communications téléphoniques privées avec les provinces et avec l'étranger. Les Ambassades et les Légations ne pouvaient pas communiquer non plus. De grandes précautions étaient prises à Madrid pour le maintien de l'ordre et des auto-mitrailleuses blindées et des chars d'assaut circulaient.

Le Président de la République était au Palais avec le Chef du Gouvernement.

A 1 heure du matin, le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur faisait savoir qu'il s'était trouvé en communication par téléphone avec les rebelles (il s'agit, sans doute de la rébellion de Melilla) et que ceux-ci essayaient de se faire passer pour des autorités légitimes.

Le Sous-Secrétaire d'Etat les avait inquiétés en leur annonçant l'envoi de navires de guerre destinés à réprimer la sédition. Mais, en réalité, le Gouvernement serait assez préoccupé de savoir que ses navires de guerre mouillent devant Melilla sous le commandement du Vice-Ami-

- 3 -

ral de Salas, chef d'Etat-Major général de la Marine, dont les sentiments politiques ne lui inspireraient pas confiance.

Des renseignements de source particulière, également transmis de Madrid par le même informateur et par le même moyen, indiquent que le mouvement séditieux aurait de nombreuses ramifications. Ses organisateurs auraient conçu le projet de marcher sur Madrid en 3 colonnes: l'une venant du Maroc avec la complicité de l'escadre, une autre venant du nord (Pampelune, Vitoria, Burgos) et la troisième venant de l'est (Baléares, Barcelone).

Le Gouvernement, ayant reçu des nouvelles qui annonçaient la préparation d'un mouvement, avait pris des précautions. Il s'agirait toutefois de savoir, concluait aux premières heures du matin notre informateur, si le mouvement avait, d'ores et déjà, échoué grâce à l'abstention de la plupart des garnisons de province, ou bien si d'autres soulèvements allaient encore se produire. Les troupes avaient été consignées à Madrid à partir de minuit et les officiers aviateurs avaient été envoyés à leurs postes par automobiles./.

Jean HERBETTE

Télégramme du 18 juillet 1936, CPC Espagne 1930-1940, 86CPCOM/168

Document 3 : Note pour le ministre des Affaires étrangères pour un débat à la Chambre des députés, 29 juillet 1936.

Note pour l'audition du ministre à la Commission des Affaires Étrangères de la Chambre.

Minute
Expédiée

DIRECTION POLITIQUE
ET COMMERCIALE
Classement
Sér. 2 Cart. 240 No. 1

29 Juillet 1936

195

NOTE SUR LES EVENEMENTS REVOLUTIONNAIRES
D'ESPAGNE

origine du mouvement révolutionnaire.

La Révolution espagnole a pris naissance sur le Territoire marocain soumis au Protectorat du Gouvernement de Madrid. C'est en effet à Melilla qu'une sédition militaire a éclaté dans la nuit du 17 au 18 juillet. La mutinerie qui semble avoir été préparée de longue date a rapidement gagné les garnisons occupées par la Légion Etrangère espagnole (tercio) et les troupes indigènes (réguliers) à Ceuta, Larache et Tétouan. C'est dire qu'elle s'est aussitôt étendue à la totalité de la zone marocaine-espagnole.

Le principal instigateur du mouvement révolutionnaire paraît avoir été le Général Franco, ancien chef d'Etat-Major de l'Armée et ex-Commandant du tercio, qui, après avoir soulevé les Canaries s'est rendu en avion de Las Palmas à Tétouan où il a établi jusqu'à nouvel ordre son quartier général.

Causes de la Révolution

La vive émotion provoquée dans les milieux militaires et les classes conservatrices par l'assassinat du Chef monarchiste Calvo Sotelo, député aux Cortes, a certainement avancé la date de l'insurrection. Mais celle-ci a été déterminée par des causes plus profondes: mécontentement des classes possédantes; l'état de moindre résistance des masses ouvrières

affaiblies par les divisions intestines entre l'Union Générale des Travailleurs groupant les socialistes, obéissant aux directives de M. I. Prieto, la Confédération Nationale des Travailleurs de tendances communistes recevant son mot d'ordre de M. Largo Caballero et la Fédération anarchiste ibérique (F.A.I.); enfin les vives appréhensions qu'inspirait à de nombreux officiers et fonctionnaires l'annonce d'un prochain débat aux Cortès sur les responsabilités encourues pendant la répression de la révolution des Asturies au mois d'Octobre 1934.

Extension du mouvement révolutionnaire sur le territoire métropolitain.-

L'insurrection a rapidement débordé les Canaries, la zone marocaine et les Baléares où les effectifs militaires stationnés dans l'archipel se sont également révoltés à l'instigation du Général Goded pour s'étendre sur le territoire métropolitain. Dès le 18 juillet, la majeure partie des garnisons d'Andalousie répondant à la voix du Général Queipo de Llano, ancien Chef de la Maison Militaire du Président Alcala Zamora et Commandant la deuxième division de Séville, se sont mutinées à Cadix, Séville, Grenade et Cordoue. Dans le Nord et le Nord-Ouest de l'Espagne, le mouvement révolutionnaire n'a pas tardé à gagner la Navarre, une partie des provinces basques, la Galice, les Asturies, la Vieille Castille, l'Aragon et la Catalogne où les troupes de Barcelone obéissant aux ordres du Général Goded, Commandant Militaire des Baléares, se sont révoltées le 19 juillet. Les Autorités catalanes avec l'aide de la Garde Civile et de la Garde d'Assaut, appuyées par les organisations syndicalistes, ont réussi à dominer l'insurrection après une sanglante bataille de rues. Le Gouvernement légal est de nouveau maître de la Catalogne mais, d'après les informations reçues de

Barcelone et de la frontière franco-catalane, il semble que les pouvoirs de la Généralité soient dans une certaine mesure limités et contrecarrés par les organisations communistes et anarchistes.

Attitude du Gouvernement
de Madrid.-

Débordé par les événements, le Gouvernement présidé par M. Casares Quiroga a donné sa démission dans la nuit du 18 au 19 Juillet. Il a été remplacé par un Cabinet Martinez Barrio qui a cédé la place quelques heures plus tard au Ministère Giral, aujourd'hui en fonctions. Ce Gouvernement représente au point de vue politique des tendances légèrement moins avancées que celles du Cabinet Quiroga.

Dès son arrivée au pouvoir le Ministère Giral a annoncé sa ferme intention de faire prévaloir la légalité républicaine sur les entreprises des factieux. Comptant déjà sur l'appui dans la capitale de la garde civile et de la garde d'assaut il a mis sur pied une milice composée d'ouvriers syndiqués, socialistes, communistes et anarchistes, équipés et armés par ses soins. Avec l'aide de ces troupes populaires improvisées il a réussi à vaincre le 20 juillet une sédition des régiments casernés à Madrid.

Activité déployée par
le Gouvernement légal.-

Au cours de ces huit derniers jours, le Gouvernement légal ne s'est pas borné à résister à la pression des insurgés. Il a amorcé sur plusieurs points du territoire espagnol des opérations offensives qui paraissent avoir donné quelques résultats. C'est ainsi notamment que les milices populaires de Bilbao ont repris la ville de St-Sébastien qui avait été occupée par les rebelles le 21 juillet; que les troupes et la milice de Madrid sont parvenues, après de vifs engagements, à arrêter l'avance des insurgés

par les cols de la Sierra Guadarrama, commandant la route de la capitale. Enfin, le Gouvernement s'est montré préoccupé d'assurer les libres communications de Madrid avec les régions du Levant: Valence, Alicante, Cartagène, dont dépend exclusivement à l'heure actuelle le ravitaillement de la capitale.

Attitude de la Marine
de guerre espagnole.-

Les unités de la flotte de guerre espagnole sont restées à part une ou deux exceptions, fidèles au pouvoir légalement constitué. Les bâtiments, dont les officiers ayant adhéré au mouvement révolutionnaire ont été assassinés ou emprisonnés par les équipages, patrouillent le Détroit de Gibraltar et empêchent le Général Franco de se livrer à un débarquement massif de troupes sur le Territoire métropolitain. Ces navires ont cherché à se ravitailler en munitions et en charbon à Tanger, mais une protestation formulée auprès du Cabinet de Madrid par les Puissances signataires du statut de cette ville, statut garantissant la neutralité de la zone internationale, a amené les Autorités espagnoles à renoncer à leur projet. La flotte de guerre, notamment le cuirassé "D. Jaime" a violemment bombardé, avec la coopération des forces d'aviation fidèles les positions occupées par les rebelles à Tetouan, Larache et Melilla. Il semble cependant que le Général Franco ait réussi à faire franchir le Détroit de Gibraltar à quelques éléments du "Tercio" qui sont venus grossir les effectifs rebelles de Séville et de Cadix. Une colonne révolutionnaire marcherait actuellement sur Malaga.

Document 4. Le regard de l'historien :

« Pour la reconnaissance de Franco (...) »

Les analyses personnelles d'Herbette sur la guerre civile espagnole ne sont pas toujours bien perçues à Paris. Le 16 février 1937, le ministre des Affaires étrangères, Delbos, recadre le travail de l'ambassadeur ainsi : « les rapports que vous recevez de nos consuls dans l'ensemble de l'Espagne et les renseignements que vous recueillez d'autre part (...) vous mettent à même d'observer les dispositions des autorités de Salamanque, comme du gouvernement de Valence à notre égard ». (...) Le problème c'est que l'ambassadeur ne se contente pas de cette mission de collecteur de renseignements : « je comprends », poursuit Delbos, « que vous vous préoccupez de leurs conséquences éventuelles dans les diverses hypothèses auxquelles peut prêter l'issue incertaine des événements en cours ». Cette phase est déjà une critique en soi, car Herbette ne fait pas mystère qu'il croit que Franco va gagner la guerre. »

Yves Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960)*, Direction des Archives. Ministère des Affaires étrangères, PIE Peter Lang, 2003

Document 5 : Femme penchée sur le cadavre d'un enfant victime des bombardements



Photographie MEAE. Séries thématiques / Série H - relations internationales A070259 / Anonyme

Document 5 bis : Femme éplorée devant le cadavre d'un enfant victime des bombardements



Photographie MEAE. Séries thématiques / Série H - relations internationales A070260 / Anonyme

II) Intervenir ou pas ?

Document 6 : le choix de la non-intervention ?

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Z.240-I-sd-I5 - ESPAGNE - Guerre civile-Tentatives de médiation.1930-1939
Origine de la pièce : Archives de l'Ambassade de France à Rome

Z 240 - 1 sd 1

DUPLICATA

TÉLÉGRAMME

1520-1523 par le fil

Classement		
Cart.	Dos.	S. Dos.

Paris 4 Décembre 1936

Reçu le 5 Décembre à 9h00

PC 136

27/12

214

AMBAFRANCE ROME

Texte de la communication franco-anglaise.

1°- Les Gouvernements britannique et français, ayant échangé leurs (vues) sur la situation que crée la prolongation de la guerre civile en Espagne, sont arrivés aux conclusions suivantes.

2°- Dans l'intérêt de la paix, de la (sauvegarde) de la civilisation européenne et de l'humanité, les Puissances spécialement intéressées ont (le) devoir de se concerter en vue de sauver l'Europe des dangers qu'implique toute assistance politique étrangère sous quelque forme que ce soit dans la lutte civile d'Espagne. A cette fin, elles ont l'obligation de rechercher en commun de nouveaux moyens d'apporter une contribution plus active au dénouement de la crise actuelle.

3°- Les deux Gouvernements constatent que les Gouvernements allemand, italien, portugais, soviétique, ont comme eux, par leur adhésion au principe de non intervention et par leur participation aux travaux du Comité de Londres, affirmé leur

.....

DUPLICATA

TÉLÉGRAMME

Classement		
Cart.	Dos.	S. Dos.

215

LE

H

.....

intention de subordonner toutes autres considérations (politiques) à l'intérêt supérieur du maintien de la paix.

4°- Mesurant la grande importance qu'il y a à maintenir et à confirmer cette attitude devant le monde, le Gouvernement britannique et le Gouvernement français demandent aux autres Gouvernements intéressés de vouloir bien considérer comme un impérieux devoir en vue de la sauvegarde de la paix de se joindre immédiatement à eux pour affirmer la volonté absolue de renoncer dès maintenant à toute activité directe ou indirecte susceptible de quelque manière (que ce) soit (d') entraîner une intervention étrangère dans le conflit espagnol.

5°- Les six Puissances pourraient aussi saisir cette occasion pour annoncer leur intention de donner l'instruction à leur représentant au Comité de Londres d'examiner sans délai les mesures (immédiates) à prendre en vue d'établir un contrôle effectif touchant tous les envois de matériel de guerre à destination de l'Espagne.

6°- Sur la base de considérations exposées au § 2 ci-dessus, les deux (Gouvernements) estiment en outre qu'un nouvel effort devrait être tenté en vue de ramener le

.....

ARCHIVES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
7.240-I-sd-15 - ESPAGNE - Guerre civile-Tentatives de médiation.1930-1939
Origine de la pièce : Archives de l'Ambassade de France à Rome

DUPLICATA

TÉLÉGRAMME

Classement		
Cart.	Dos.	S. Dos.

216

LE

DIPLOMATIE PARIS H

.....

calme dans la situation troublée qui existe en Espagne.

7°- A cette fin les représentants des deux Gouvernements ont reçu (1°) instruction d'approcher les Gouvernements ci-dessus pour les inviter à associer leur action à celle de la Grande Bretagne et de la France en vue d'arrêter la lutte armée qui se déroule en Espagne par une offre de médiation tendant à mettre l'ensemble du pays en mesure d'exprimer la volonté nationale .

(8°)- L'accord de principe sur cette proposition une fois réalisé, les six Gouvernements auraient à se concerter pour déterminer la forme que devrait prendre leur action médiatrice./

YVON DELBES

Texte de la communication franco-anglaise, 4 décembre 1936. CPC France 86cpcom/214 (politique extérieure Angleterre – France)

Document 7 : La presse nationaliste espagnole et la non-intervention française

Ciboure, 31 Décembre 1936

246

CABINET DU MINISTRE

SERVICE D'INFORMATION
ET DE PRESSE

Communiqué à la S/Direction d'EUROPE (n°1274)

N° 215

Europe
1275

M. PARIS, CHARGE D'AFFAIRES DE FRANCE EN ESPAGNE,
A SON EXCELLENCE MONSIEUR VON DELEBOS,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES.

La presse nationaliste
espagnole et la non-in-
tervention.-

Les journaux de Saint-Sébastien et de Burgos ne cessent de s'élever contre les violations au pacte de non-intervention dont la France, d'après eux, se rendrait coupable, ainsi que contre le passage, par la frontière française, de volontaires destinés aux armées gouvernementales. J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli au Département quelques articles, parus ces jours derniers, qui sont révélateurs de la violence de leurs attaques. Loin de reconnaître les efforts tentés actuellement par la France en vue de renforcer le contrôle des importations d'armes et d'étendre aux envois de volontaires le principe de la non-intervention, les rédacteurs de ces articles n'hésitent pas à taxer d'hypocrisie et de duplicité l'attitude de notre pays. "Un territoire français, lit-on dans l'article de "EL DIARIO VASCO" intitulé "La farce tragique de la non-intervention", ont été recrutées, organisées et équipées de véritables armées cons-

tituées par la lie de la République voisine et de l'Europe entière, et c'est maintenant la France qui réclame à grands cris que les Puissances centrales s'engagent formellement à ne pas envoyer un seul homme à l'Espagne". Dans le "commentaire international", publié par le même journal, le Chef du Gouvernement français est désigné comme "le plus grand ennemi de l'Espagne nationale", "plus néfaste que Staline, précisément parce qu'il sait déguiser sa haine pour l'Espagne sous un pacifisme qu'il ne veut pas".

Ces imputations sont de nature à frapper d'autant plus vivement l'esprit des lecteurs qu'elles font généralement état d'informations puisées dans les journaux français d'opposition.

Il serait puéril de s'indigner de pareilles manifestations de mauvaise humeur qui d'ailleurs peuvent fort bien être inspirées par des influences étrangères. Mais on ne peut s'empêcher de redouter qu'elles ne créent à la longue un état d'esprit tel qu'il rendra bien difficile la reprise de rapports d'affaires entre la France et les régions de l'Espagne qui reconnaissent l'autorité du général Franco.

Lettre du chargé d'affaires Paris à M. Delbos, 31 décembre 1936. CPC Espagne 86CPCOM/246

Document 8 : L'arrivée des volontaires des Brigades internationales

25

C O P I E

Perpignan, le 19 Octobre 1936.

PREFECTURE
des
PYRENEES-ORIENTALES

Cabinet du Préfet

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

J'adresse la même communication au Cabinet du Ministre.

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur
(Direction Générale de la Sûreté Nationale
Cabinet du Directeur Général).

Comme suite à ma communication téléphonique d'hier 19 heures 30, avec M. René BOUSQUET, de votre Cabinet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que 250 volontaires pour les milices antifascistes espagnoles, venant de Paris sont arrivés hier à Perpignan, à 12 heures 30. Ils ont été reçus à la gare par M.M. GRESA et COLLIN, députés communistes ainsi que par les dirigeants de la section départementale du parti communiste. Ils se sont rendus dans une salle mise à leur disposition par la Municipalité où ils ont été hébergés une partie de la nuit.

Dès que j'en ai été informé et sur la demande de M. BOUSQUET, j'ai fait procéder à une enquête par les services de police, de laquelle il résulte que les volontaires se trouvant dans la salle précitée étaient au nombre de 375, (des petits groupes étaient arrivés les jours précédents), comprenant :

- 80 français
- 35 anglais
- 55 allemand
- 35 italiens
- 45 russes
- 25 tchécoslovaques
- 100 espagnols.

.....

Lettre du préfet des Pyrénées orientales au Ministre de l'intérieur, 19 octobre 1936. CPC Espagne 234 (guerre civiles volontaires)

Document 9 : Des « volontaires » italiens pour Franco

91

Rome, le 18 décembre 1936

N° 378

Le Chargé d'Affaires de France à Rome
à M. le Ministre des Affaires Etrangères

Intervention italienne
en faveur du Général
Franco.

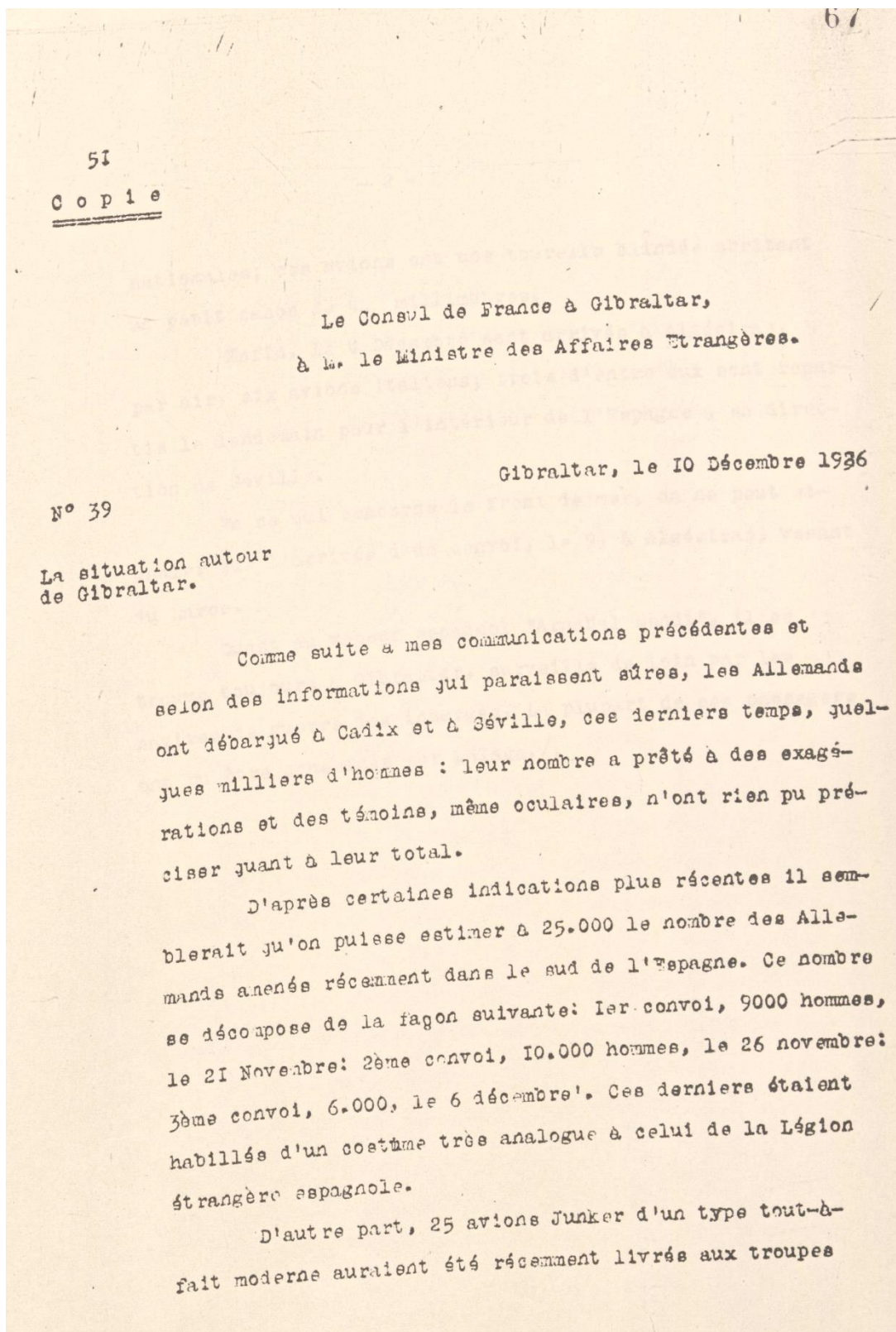
Pendant que la presse italienne s'attache avec une mauvaise foi évidente à mettre en valeur les soi-disant manquements de la France au principe de non intervention dans les affaires espagnoles par une campagne violente et systématique dont l'incident le plus marquant a été la publication, par le "Messagero" de la lettre de M. de los Rios, le Gouvernement italien continue, de son côté, à aider secrètement et le plus possible le Général Franco. Par ma dépêche du 5 décembre, j'ai eu l'honneur de communiquer à V. Exc. tous les renseignements qu'il m'avait été possible de recueillir à ce sujet. Je crois utile de signaler au Département les indications complémentaires qui m'ont été fournies sur les secours envoyés ces temps derniers par le Gouvernement de Rome aux rebelles espagnols.

A Vintimille, on signale que les engagements volontaires pour l'Espagne sont toujours reçus par les Autorités de la Milice fasciste et non par les bureaux de recrutement. Récemment, un Officier appartenant aux formations de chemises noires de San Remo, est parti de Gênes officiellement pour l'Afrique Orientale, mais en réalité pour le Maroc espagnol. A certains postulants désireux de contracter un engagement volontaire pour aller servir en A.O.I., des refus ont été opposés, mais on leur a fait savoir en même temps qu'on accepterait leur enrôlement pour l'Espagne s'ils désiraient s'y rendre. Certains seraient partis à destination du Portugal pour rejoindre un contingent de volontaires italiens qui sera ensuite acheminé vers la frontière espagnole; chaque volontaire aurait reçu 4.000 lires au moment du départ.

D'après ce qui me parvient de Turin, le recrutement des mi-

Lettre du chargé d'affaires à Rome au Ministre des Affaires étrangères, 18 décembre 1936. 86CPCOM/234 (guerre civile volontaires)

Document 10 : Le IIIe Reich et Franco



Lettre du Consul à Gibraltar au Ministre des Affaires étrangères. 86PCOM/234 (guerre civiles volontaires)

Document 11 : Le regard de l'historien

*« La première réaction de Léon Blum, d'une partie de son cabinet, est d'aider les Républicains qui font appel à la France. Mais après beaucoup d'hésitations, il se résout à la non-intervention. Des facteurs intérieurs et extérieurs expliquent ce choix. Il craint les risques de divisions en France. L'état-major n'est pas favorable à l'intervention. La droite fait une campagne virulente contre tout appui aux Rouges en Espagne et attaque violemment « Blum la guerre ». Le général de Castelnau baptise le « Frente popular, Frente crapular » dans **L'Echo de Paris**. Blum est accusé d'importer la guerre en France. Au sein même de sa coalition, les radicaux socialistes sont hostiles. A l'intérieur de la gauche, antifascisme et pacifisme s'affrontent. Le Royaume-Uni ne veut pas s'engager, le Foreign Office fait pression sur la France, qui a pris l'habitude de ne pas agir seule. Le gouvernement conservateur n'a aucune sympathie pour le camp républicain, de plus en plus influencé par les partis révolutionnaires. Il mène alors une politique d'apaisement et ne souhaite pas entrer en conflit avec l'Allemagne. De plus, des industriels britanniques ont des intérêts dans les secteurs miniers et sidérurgiques. Des dirigeants voient en Franco un rempart contre les Rouges. »*

Christian Birebent, *Les relations internationales 1919-1939. La paix impossible ?* Ellipses, 2009

Document 12 : Une vie : le destin d'une volontaire en Espagne

PRÉFECTURE DE POLICE
 Direction de l'Administration
 et de la Police Générales
 2^e SOUS-DIRECTION
 1^{er} BUREAU
 SERVICE DES RECHERCHES
 dans l'Intérêt des Familles

Saint-Jean
**Joindre à cette demande
 un timbre pour la réponse**

NOTICE SIGNALÉTIQUE
 d'une Personne recherchée dans un Intérêt de Famille
 à remettre POUR INSTRUCTION au Préfet du domicile du demandeur **215**

I. — Renseignements d'état-civil de la personne recherchée

Nom : *Gorgette Kokorinsky, née Argo*
(c'est une femme mariée ou veuve, donnez également son nom de jeune fille)

Prénoms :

Née le *16 Août* *1902* à *Paris* *9^e*
(commune et département)

Fille de *Leontine Bivarty* et de *Robert Argo*

Épouse de *Michel Kokorinsky*
(rayez les mentions inutiles)

Nationalité : *Française* Profession : *Infirmière*
ou célibataire

REMARQUES :
 S'il s'agit d'un Français d'âge mobilisable indiquez sa classe :
 son bureau de recrutement :
 son dernier corps d'affectation :

Si le recherché est pensionné indiquez la nature du titre : pension civile ou militaire d'ancienneté ou de réforme,
 le n° du titre : le bureau payeur :

Signalement de la personne recherchée
 Taille : *petite* Corpulence : *très mince* Teint :
 Yeux : *bleus* Cheveux : *roux* Barbe :
 Signes particuliers très apparents : *une phalange du gros orteil gauche cassée et une oreille plus petite que l'autre*
(infirmités par exemple)

Vêtements :

II. — Renseignements concernant la disparition

Dernier domicile connu : *47 rue Brançon*

Date de la disparition ou des dernières nouvelles :

Circonstances de la disparition : *Partie volontairement comme infirmière sur le front Espagnol avec la croix rouge internationale signalée mortellement blessée dans la bataille de Perdigas (en Aragon).*

Localités ou régions dans lesquelles les recherches peuvent être effectuées avec chance de succès.

REMARQUE. — S'il s'agit d'une enquête à effectuer à l'étranger, indiquez l'Etat, la région et la ville.
 T. S. V. P.

	M	demeurant à _____	
Personnes qui pourraient être interrogées	}	M	demeurant à _____
	}	M	demeurant à _____
	}	M	demeurant à _____
	}	M	demeurant à _____

216
217

En cas d'insuccès des recherches, le requérant demande-t-il l'inscription du disparu à la feuille administrative?
(en vue d'effectuer des recherches en province)

le 22 Janvier 1937

III. — Renseignements concernant la personne qui demande les recherches

Nom et prénoms : *Léontine Perriau* Nationalité : *Française*

Domicile : *6 rue Boyer Lamy* de la personne disparue.

Degré de parenté : *sa mère*

Motifs de la demande de recherches : _____

REMARQUES. — Il ne peut être donné suite qu'aux demandes de recherches émanant d'un proche parent. Il n'est pas répondu aux demandes de recherches relatives à des affaires commerciales, à des règlements entre créanciers et débiteurs, à des renseignements sur la vie privée. Les recherches sont gratuites.

IV. — Communication des renseignements recueillis

A moins qu'il ne s'agisse d'un mineur, l'adresse des personnes recherchées ne peut être communiquée qu'avec leur consentement, si ce n'est à l'autorité judiciaire.

Par conséquent : Indiquez ci-dessous :

Si la recherche est motivée :

par une instance en cours (divorce, séparation, reconnaissance de paternité, demande de pension alimentaire, etc.)	Tribunal saisi : _____ Date de la requête : _____ Nom de l'avoué : _____ Adresse : _____	N° du dossier : _____
--	---	-----------------------

Par le règlement de dommages de guerre : Commission saisie : _____

Par le règlement d'un partage ou d'une succession	Nom du notaire : _____ Adresse : _____ Partage ou succession de M _____ Nom de l'huissier : _____ Adresse : _____	N° du dossier : _____
---	---	-----------------------

(signification de divorce, paiement de pension alimentaire, etc.) Joindre dans ce cas une attestation sur papier libre du Maire, du Commissaire de Police ou d'un notaire certifiant l'existence du jugement et les droits du requérant.

Renseignements divers et observations : *Suivant les indications données il m'a été prié de m'adresser également au ministère de Rouvenoux 11 rue des Saussaies 111 Bureau*

le _____ 1937

Fait à _____ (Signature de la personne qui demande les recherches)

L. Perriau 18-12-36 Paris

86PCOM/234 (guerre civile volontaires)



Christian Birebent, *Les relations internationales 1919-1939. La paix impossible ?*
Ellipses, 2009, p. 249